Département de MEURTHE ET MOSELLE

Arrondissement de
TOUL
Canton de
DOMEVRE EN HAYE

COMMUNE DE MANONCOURT EN WOEVRE

PROCES VERBAL DES DELIBERATION DU CONSEIL Du 26 septembre 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt six septembre, le Conseil Municipal de la Commune de MANONCOURT EN WOEVRE, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence du Maire, Monsieur Raymond FRENOT, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire.

<u>Etaient présents</u>: Raymond FRENOT Chantal PIERSON Laurent DOYETTE Geneviève TRAPPE Marie-Joëlle LAMY Patrick HIPPERT Sonia THEVENIAUT Clément VUILLAUME Damien BOUVIER, Cédric VOSGIEN

Etaient excusés : Bruno CHRETIEN

Etaient absents:

Procuration:

Secrétaire de séance : Madame Chantal PIERSON

34-2014 Décision modificative de crédit au BP 2014

Vu les travaux supplémentaires effectués à l'Eglise,

Le Conseil Municipal, après délibération,

- O Décide de modifier les crédits au BP 2014 comme suit :
- o Compte 21318 : +107€
- o Compte 2188 : -107€
- O Autorise le Maire à signer tout document s'y rapportant.

35-2014 Election des membres à la commission CLECT

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Toulois du 06/01/2014,

Vu le courrier de la Communauté de Communes du Toulois du 02/09/2014,

Le Conseil Municipal, après délibération,

- o Décide de désigner Raymond FRENOT en qualité de membre titulaire de la CLECT
- Décide de désigner Chantal PIERSON en qualité de membre suppléant de la CLECT.
- O Autorise le Maire à signer tout document s'y rapportant.

36-2014 Acceptation d'un chèque GROUPAMA

Le Conseil Municipal, après délibération,

• Décide d'accepter le remboursement de 600€ des frais d'honoraires de Maitre TADIC par Groupama dans le cadre de notre litige actuellement au tribunal administratif de Nancy.

- Dit que les crédits sont ouverts au BP 2014 service de l'eau.
- Autorise le Maire à signer tout document s'y rapportant.

37-2014 Travaux d'aménagement des sanitaires à la salle des fêtes

Vu les demandes de devis pour des travaux d'aménagement des sanitaires à la salle des fêtes pour les rendre accessible à toute personne.

Vu le devis de l'entreprise SARL VATHELOT qui s'élève à 3780.30€TTC, Vu le devis de l'entreprise SARL Olivier VOSGIEN qui s'élève à 3540€TTC,

Le Conseil Municipal, après délibération,

- Décide d'accepter le devis de l'entreprise SARL Olivier VOSGIEN d'un montant de 3540€TTC.
- Dit que les crédits sont ouverts au BP 2014.
- Autorise le Maire à signer tout document s'y rapportant.

38-2014 Convention de déneigement

La convention de déneigement de 2009 est arrivée à son terme en mars 2014.

L'entreprise nous propose une nouvelle convention qui prendrai effet au 1^{er} novembre 2014 et qui sera renouvelable par tacite reconduction à partir du 1^{er} novembre de chaque année, sauf dénonciation de l'une ou l'autre des parties, le coût est de 185€Ht par passage. Ce tarif sera réévalué au 1^{er} janvier de chaque année si le coût de la matière première (sel, fuel) et la main d'œuvre venaient à augmenter dans des proportions importantes.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- Décide d'autoriser le Maire à signer la convention pour le déneigement,
- Dit que les crédits sont ouverts au BP 2014.
- Autorise le Maire à signer tout document s'y rapportant.

39-2014 Pot de départ en retraite de Michel LIGER

A l'occasion du départ en retraite de Monsieur Michel LIGER, ses employeurs, les Communes de Avrainville, et Manoncourt en Woëvre, ont décidé d'organiser une réception à la Salle des fêtes de Manoncourt en Woëvre.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- Décide de payer l'ensemble des factures relatives à l'organisation de la cérémonie et de facturer 50% à la commune d'Avrainville,
- Charge le Maire d'émettre le titre de recette envers la commune d'Avrainville,
- Décide d'offrir un bon d'achat de 500€ à Michel LIGER.
- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au BP 2014
- Autorise le Maire à signer tout document s'y rapportant.